

Montérégie, 12 janvier 2013

Objet : **Suivis des stagiaires en camping d'hiver Lourd et Léger**

Étant donné que le camping d'hiver est une activité à risques et que les formations mènent à un brevet, le suivi et l'évaluation des participants se doit d'être encadré.

Voici donc les façons de s'acquitter de notre tâche dans le suivi des participants aux formations TEC0003 Camping d'hiver léger et TEC0004 Camping d'hiver Lourd.



1. Seul les formateurs techniques (moniteur en camping Lourd ou en Léger) ayant été mandatés par le comité technique et plein air peuvent suivre un ou des stagiaires.
2. Par souci de transparence et afin d'éviter des conflits potentiels, les formateurs techniques ne peuvent évaluer un adulte de leur propre unité et idéalement non plus du même groupe.
3. Le formateur technique sera responsable d'évaluer le stagiaire lorsqu'il donnera la théorie aux jeunes et lors de la pratique avec ces mêmes jeunes. (Étapes III IV)
4. De plus, le formateur technique devra recevoir du stagiaire, le programme de camp et le plan de cours pour évaluer et conseiller le stagiaire pour ce qui est de la section Lourd/Léger.

Bien entendu, les formateurs en lourd et Léger de la pratique adultes feront leur évaluation de la pratique adulte. (Étape II)

Vous trouverez ci-joint un fichier pour l'évaluation de candidats pour chaque étape.

Suite à la réception des évaluations nous pourrons donner le brevet ou non aux stagiaires.

Équipe technique en scoutisme d'hiver